



Direction des constructions, ingénierie,
technique et sécurité

Séance riverains

11 février 2017

Programme de la séance

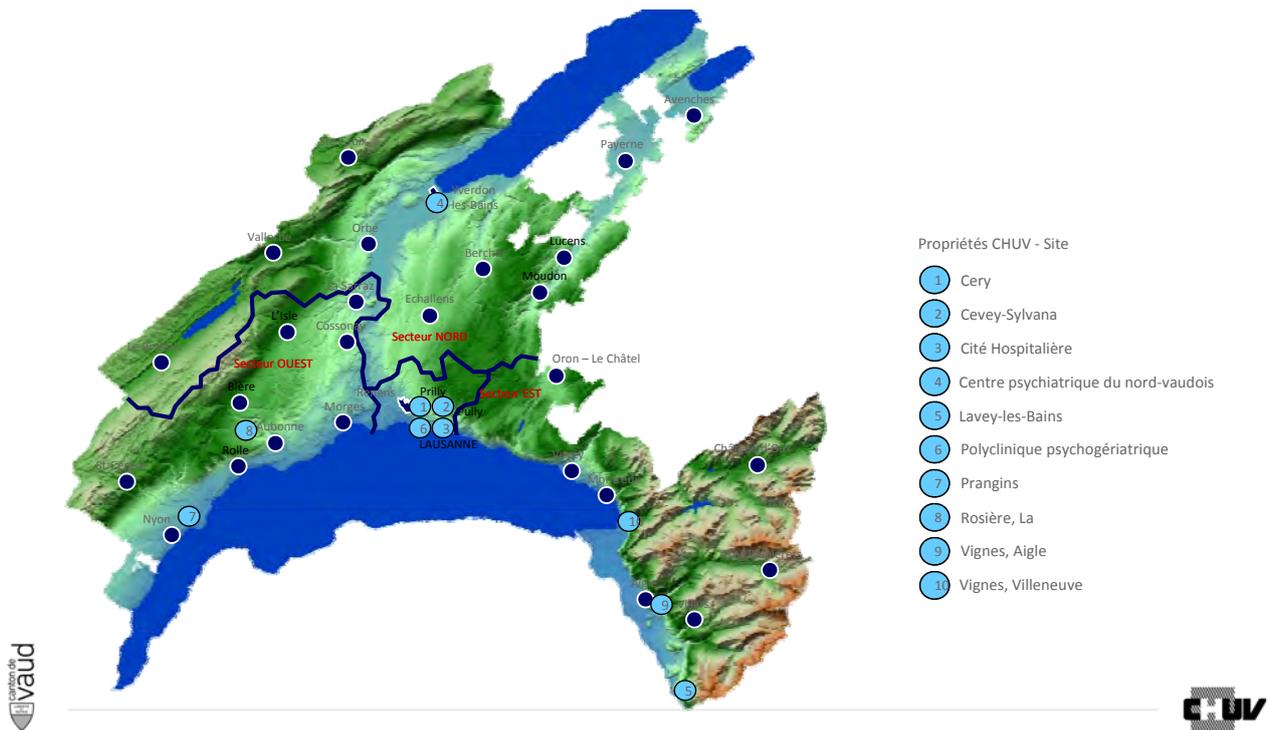
- Bienvenue
- Présentation des grands projets
- Le CHUV et son environnement
- La mobilité dans le quartier
- Visite du bloc opératoire complémentaire
- Apéritif au restaurant du personnel

Bienvenue

- Présentation délégation du CHUV:
 - Joelle Isler
 - Responsable de la communication au CIT-S
 - Pierre-Yves Müller
 - Directeur de la logistique
 - Catherine Borghini Polier
 - Directrice des constructions, ingénierie, technique et sécurité (CIT-S)

Le périmètre du CHUV

- Plus de 160 bâtiments
- Environ 260'000 m² de surface utile
- 1.543 milliard de valeur ECA
- Patrimoine locatif important, env. 65 sites
- Localisation sur l'ensemble du canton



Sources de financement

- Budget d'investissement de l'Etat:
 - Planification pluriannuelle
- Fonds d'entretien et de transformation
 - Alimentation à hauteur de 1.2% de la valeur ECA des immeubles
- Fonds de moins de 8 millions
 - Planification pluriannuelle

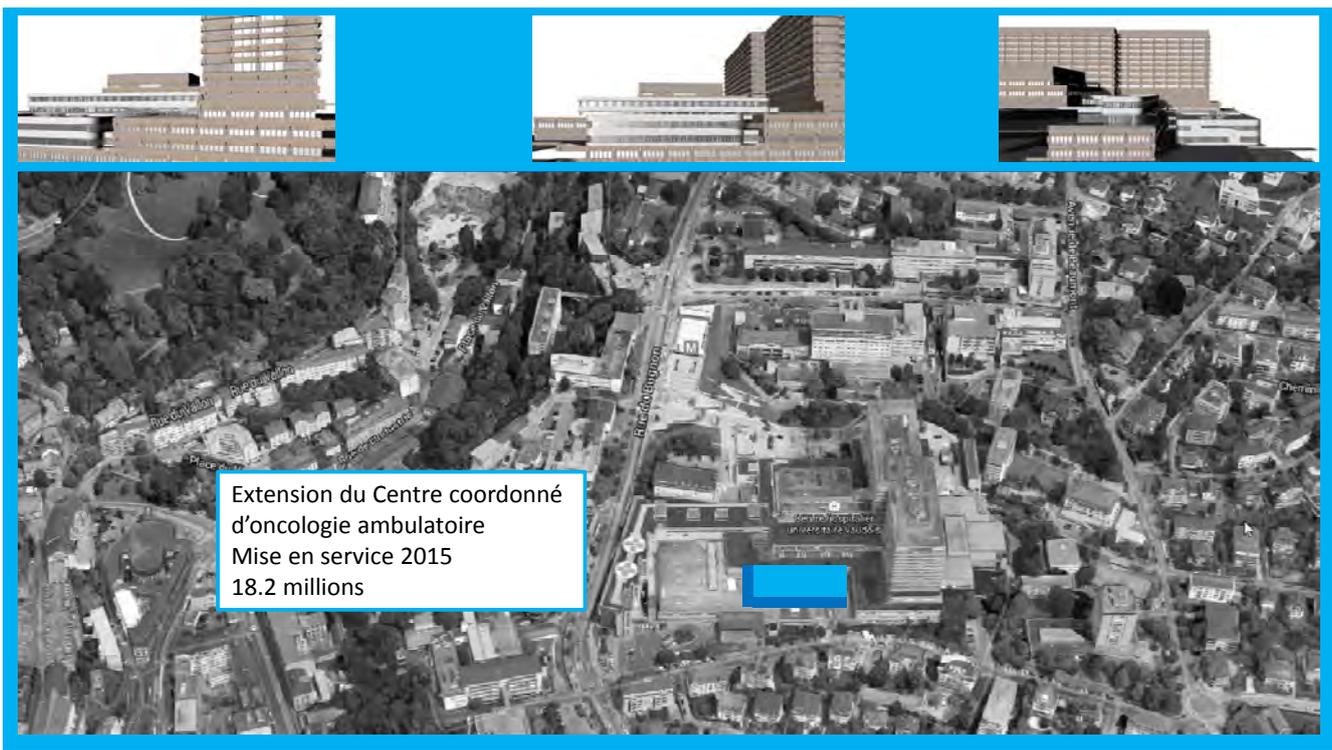
Les dépenses en 2015

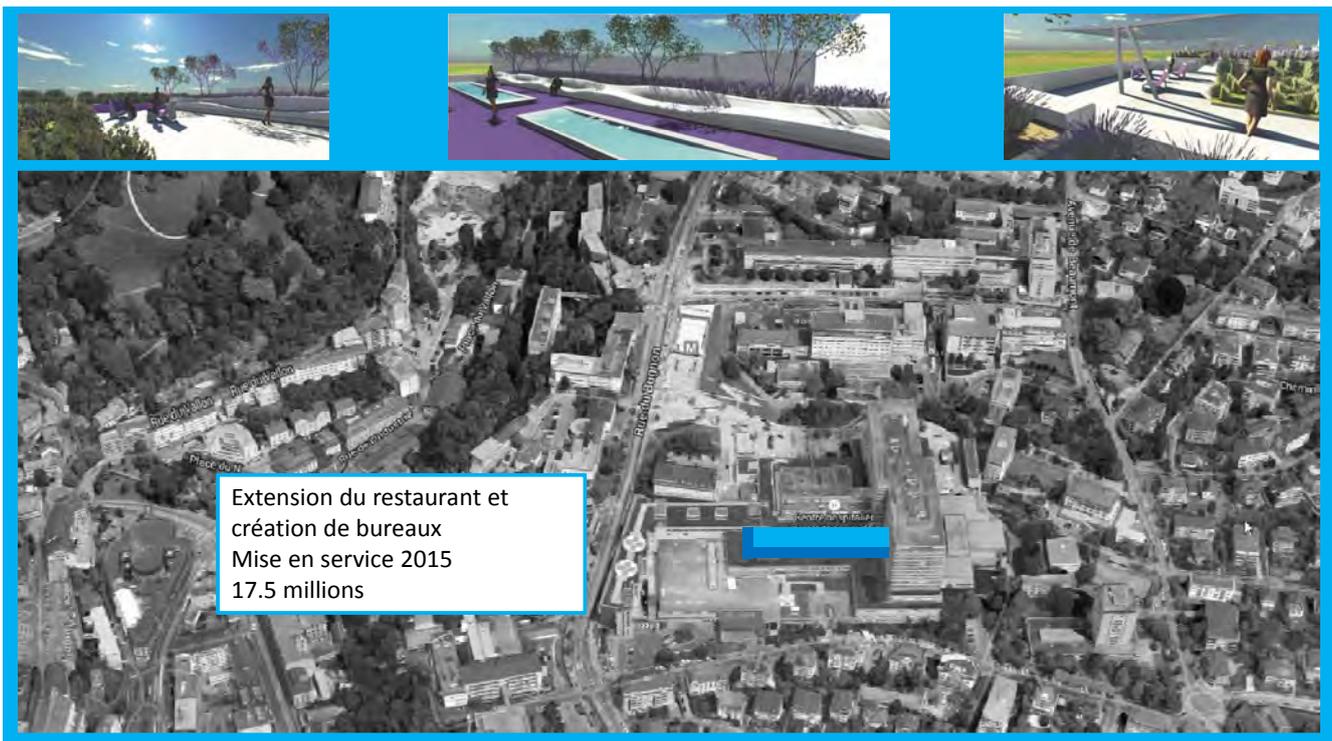
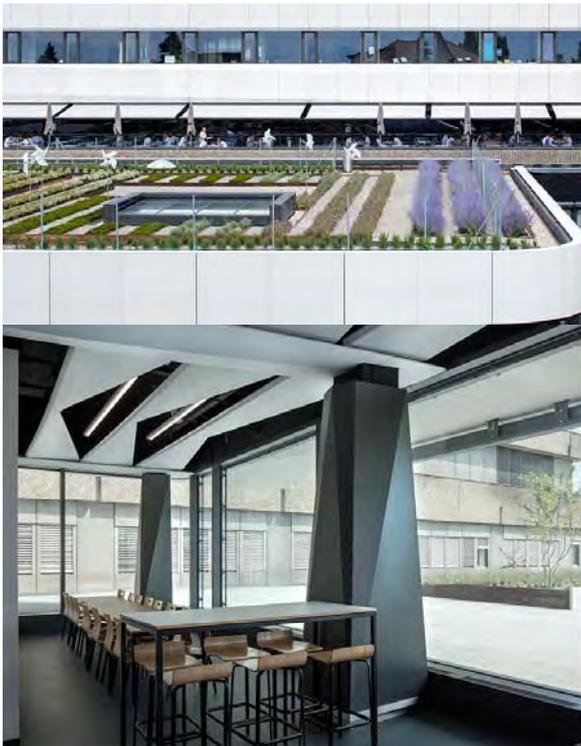
- Budget de l'Etat (y c. UNIL)
49.4 millions
- Fonds d'entretien/transformation du CHUV
25.2 millions
- Fonds de moins de 8 millions du CHUV
34.1 millions
- **Total 108.7 millions de travaux**



Les projets
achevés sur
la cité
hospitalière

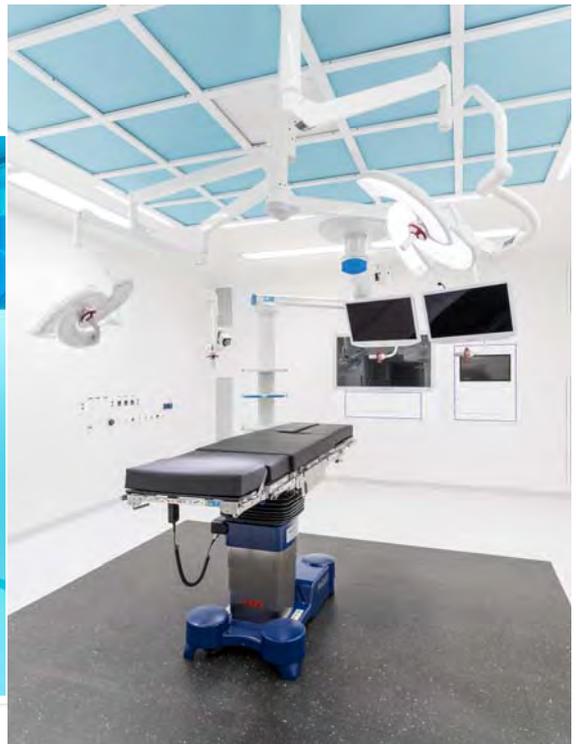
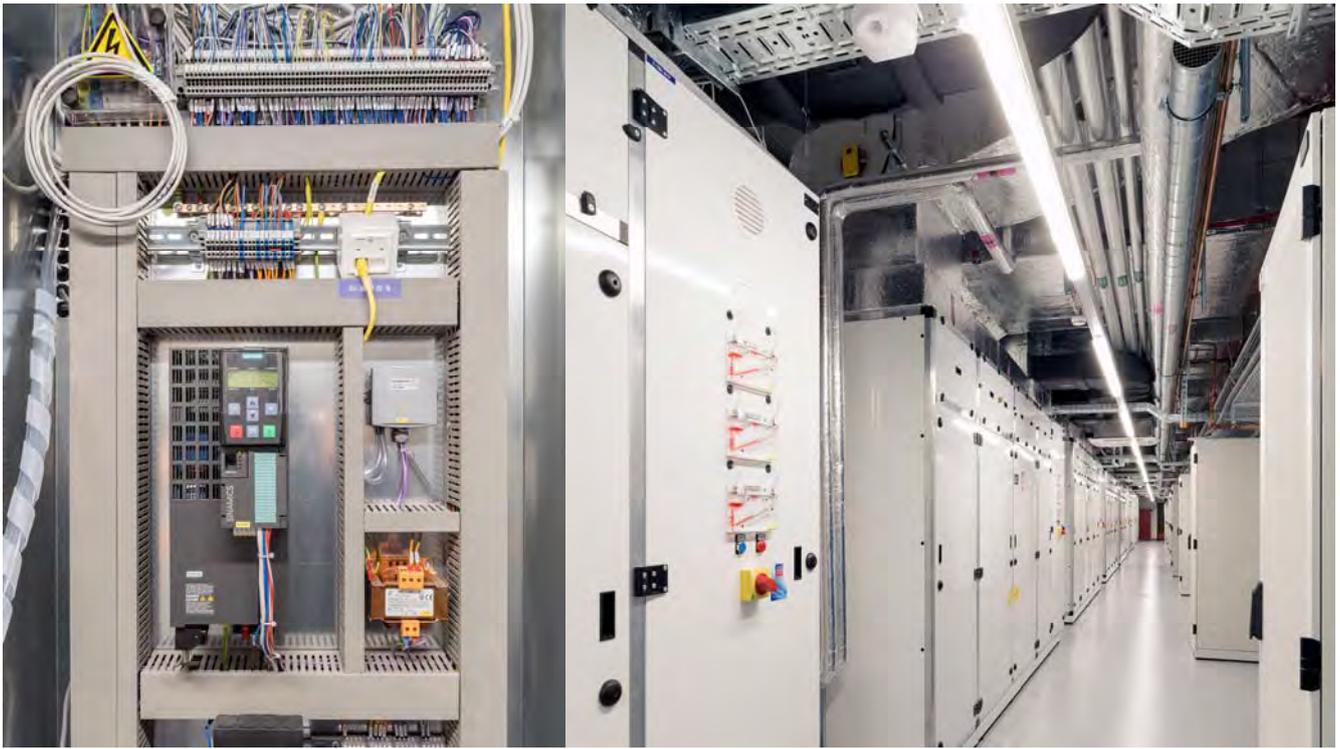


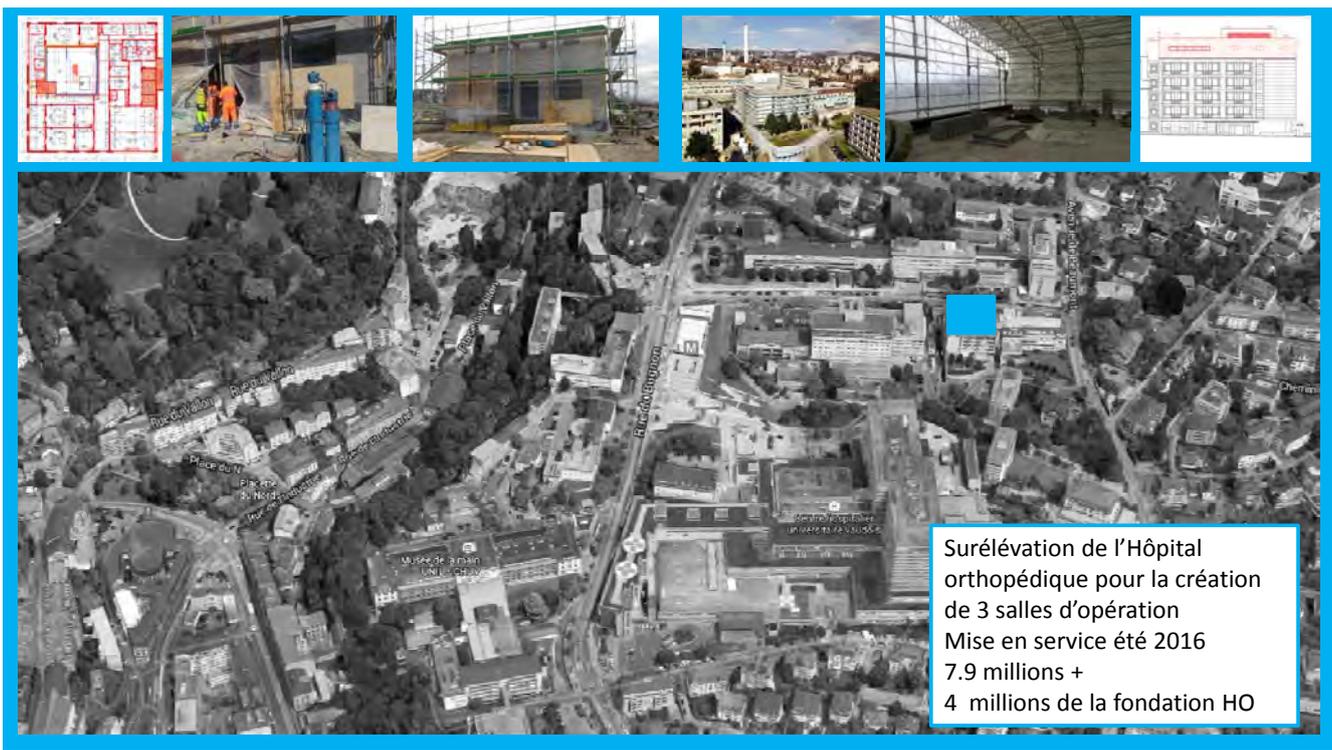






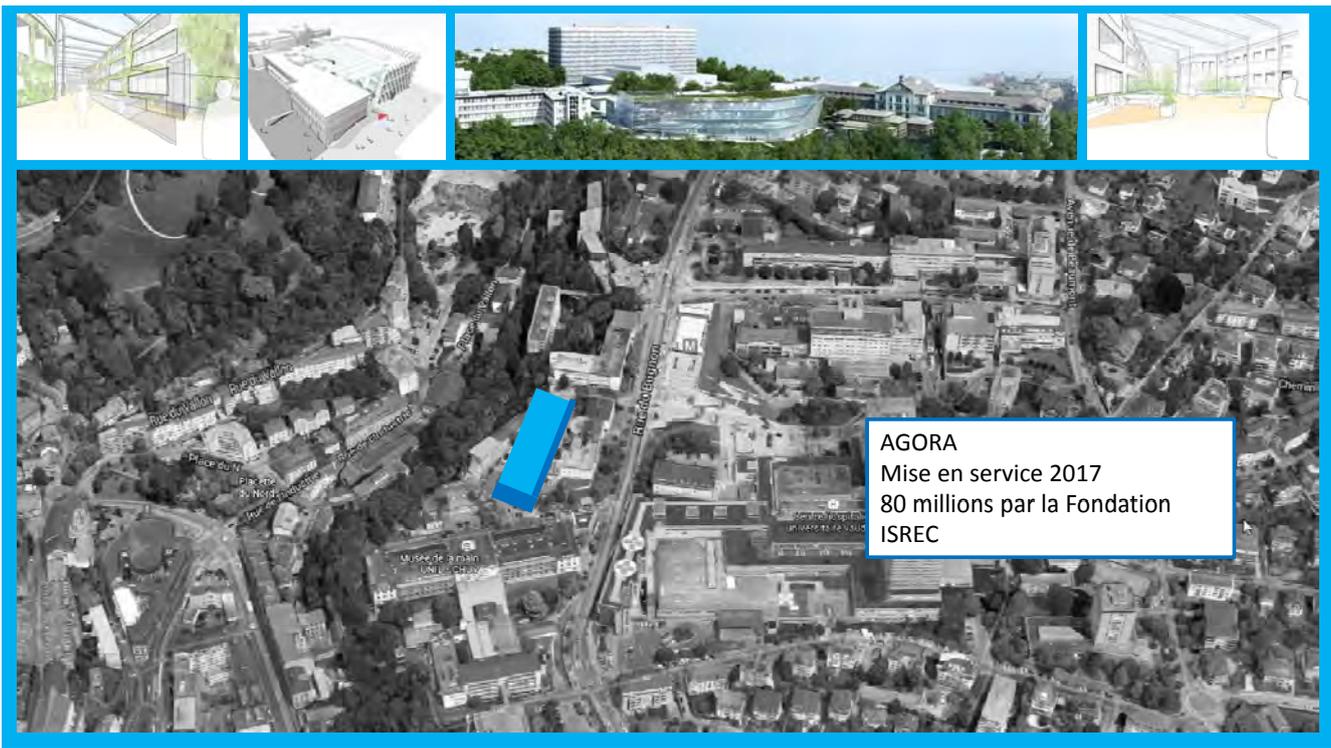




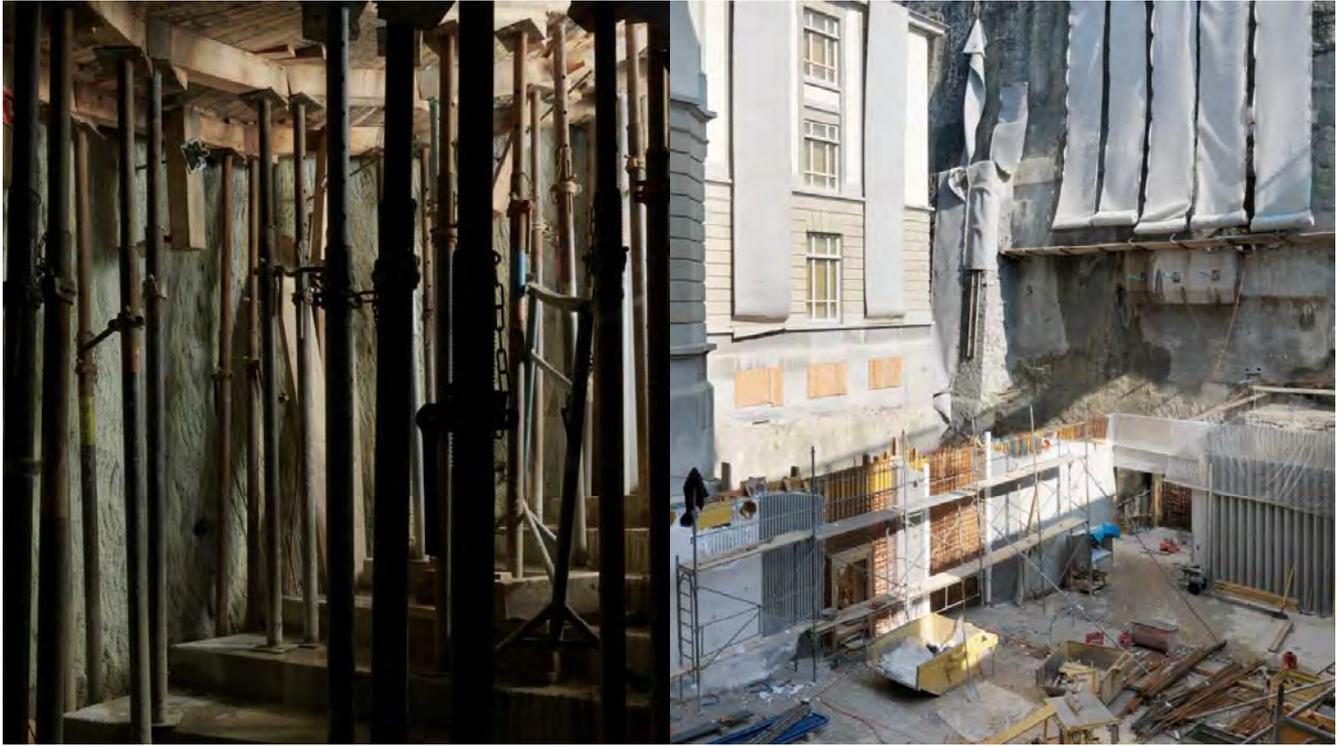




Les chantiers en cours

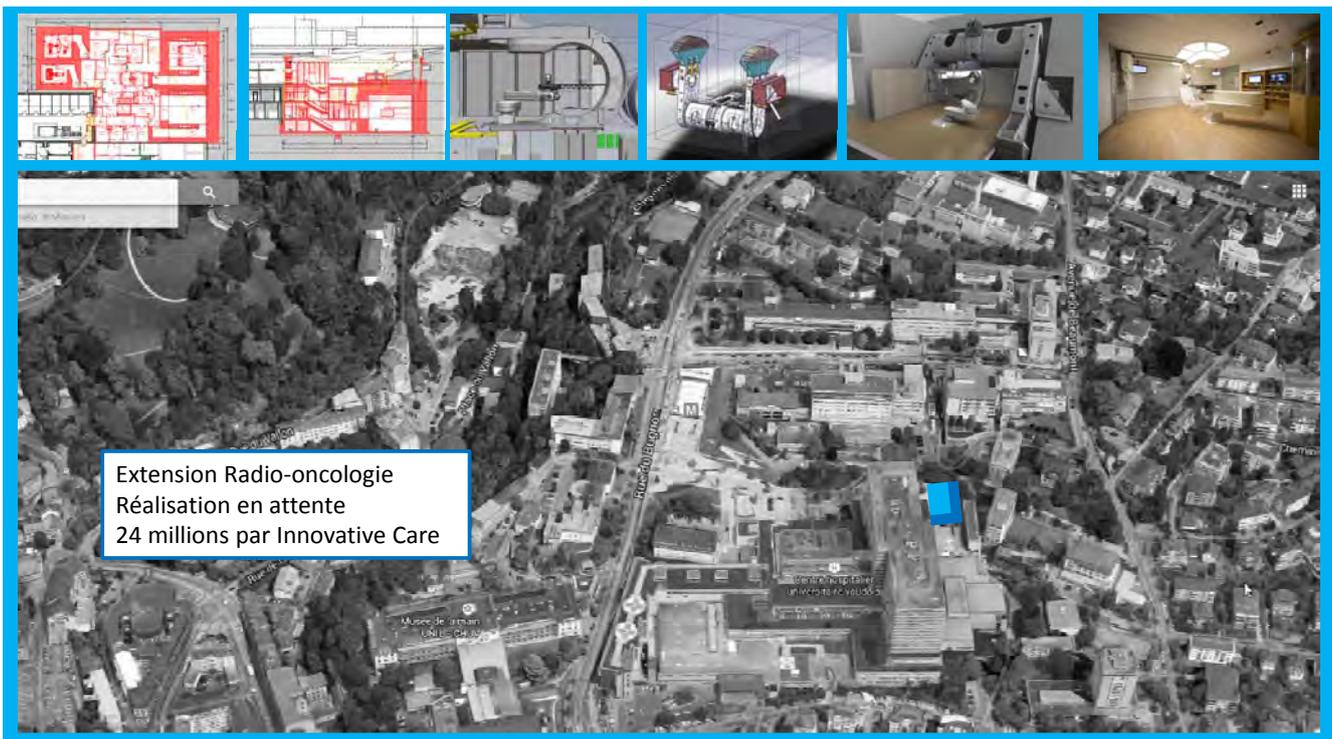








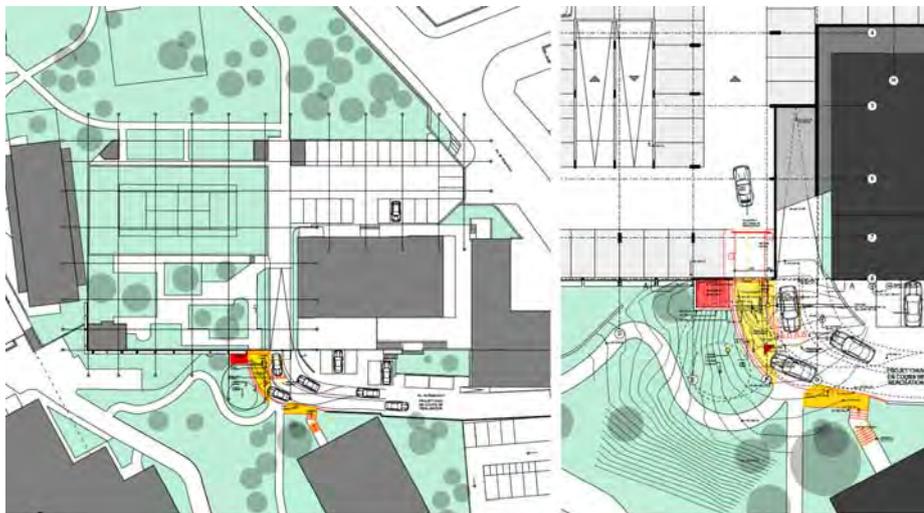
Les chantiers à venir



Accès supplémentaire parking
des hôpitaux



Accès supplémentaire parking des hôpitaux



4. Demandes de permis de construire

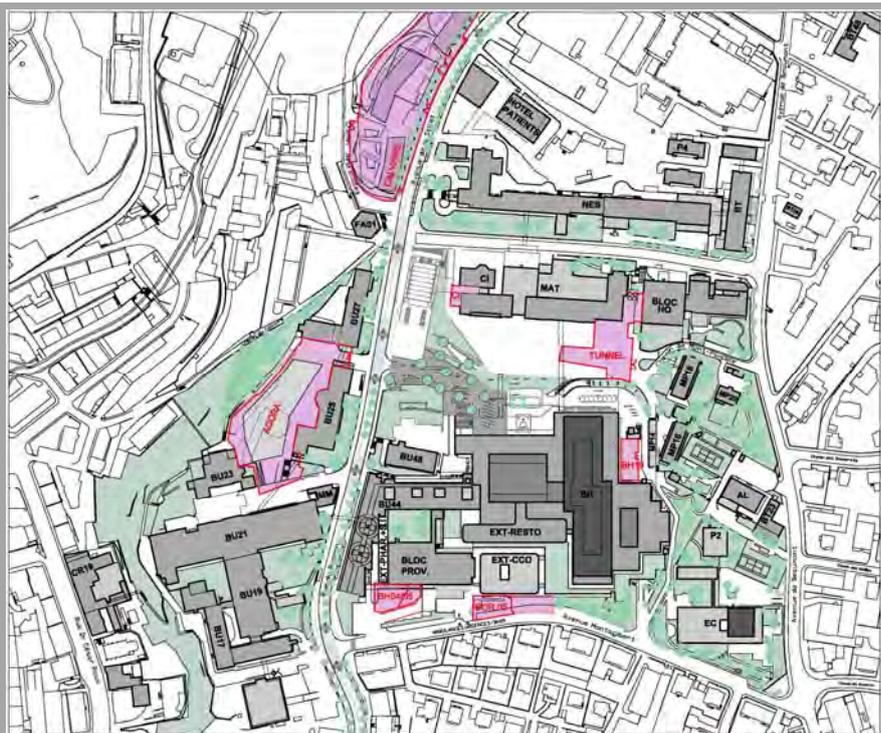
Liste des demandes en cours

- Accès supplémentaire parking des hôpitaux
- Construction de l'hôpital des enfants
- Déplacement du couvert voiture pour patients à mobilité réduite

AVRIL 2017



SEPTEMBRE 2017





CHUV

Le CHUV et son environnement



Accessibilité



Continuité,
accessibilité aux
usagers



Nouveaux espaces
accessibles

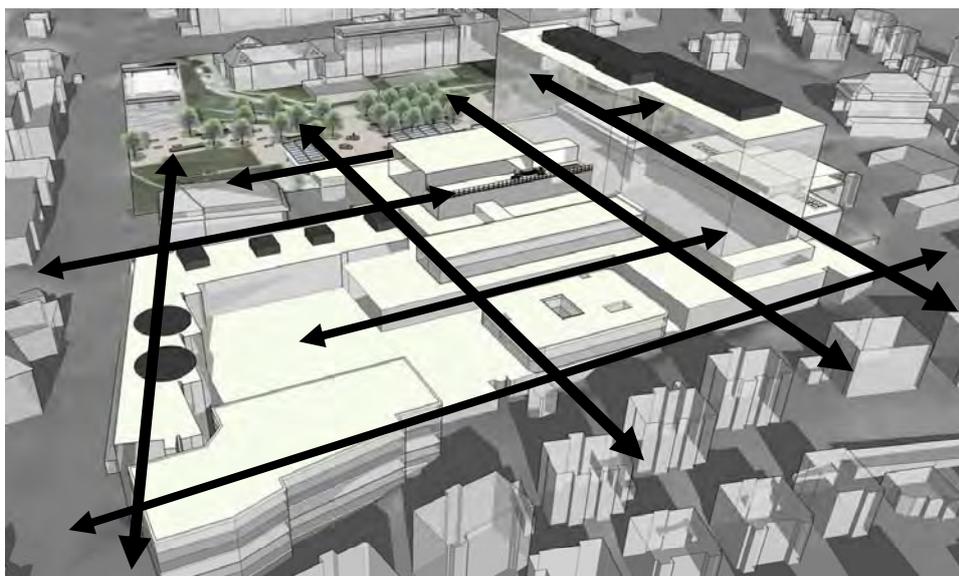
CHUV





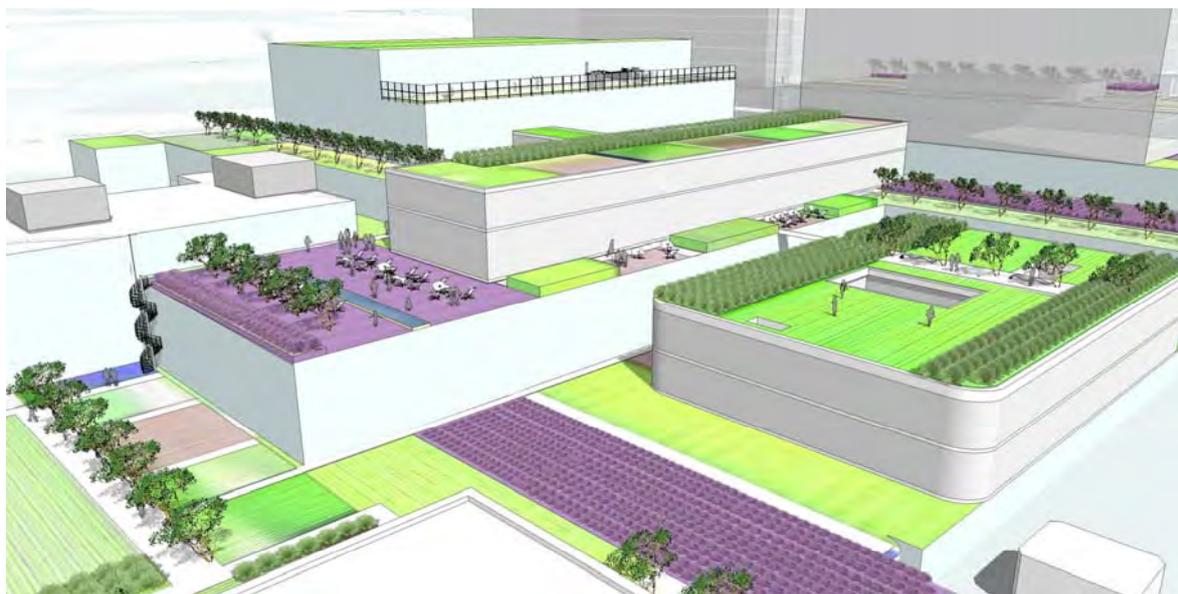
Ambiances

- Patio
- Terrasse (restaurant, jeux)
- Parc
- Jardin
- Esplanade



Lignes de force

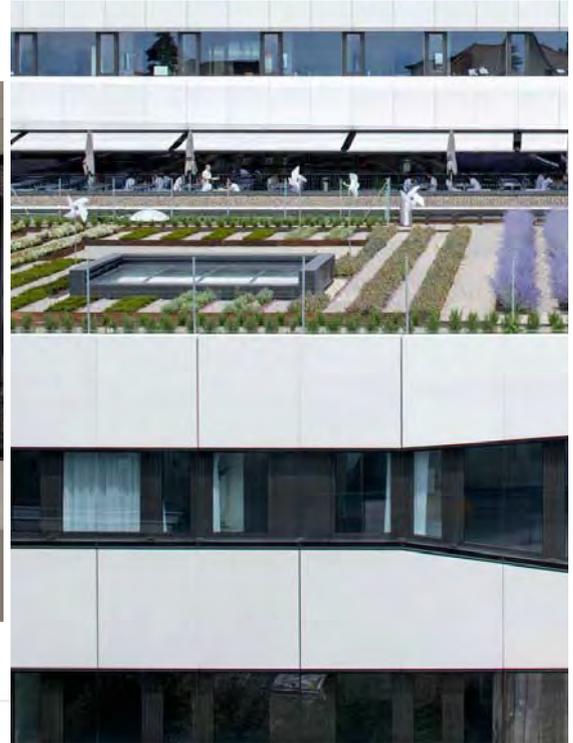
- Dominantes
- Mineures



vaud

CHUV



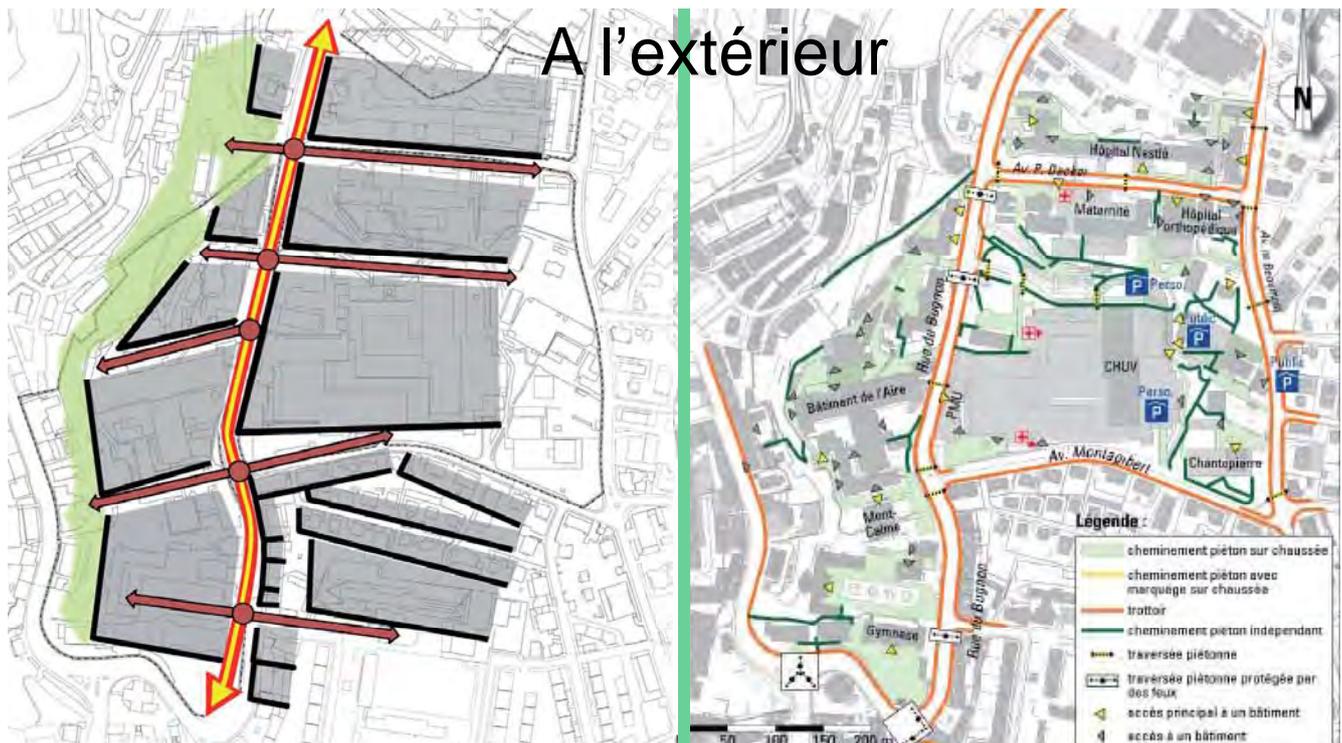


La mobilité dans le quartier



Une accessibilité garantie par une mobilité plus durable

- Le Plan d'affectation cantonal prescrit:
- la mise en œuvre d'un Plan de mobilité pour le CHUV
- un développement de la mobilité douce, notamment de nouvelles liaisons piétonnes
- une augmentation maîtrisée du stationnement : un maximum de 230 places supplémentaires pour les visiteurs et le personnel et leur mise progressive en souterrain



7. Gestion des flux

Constats

- Les jonctions et croisements sont saturés:
 - Bugnon / Pierre-Decker
 - Bugnon / esplanade
- Sur l'esplanade, des conflits entre les différents flux de piétons et de véhicules ont également lieu
- Avec les nouveaux projets, les flux doivent être repensés

Etudes menées

- Un mandat a été donné à une société spécialisée.
- Les études et mesures ont été coordonnées avec la Ville de Lausanne
- Un des objectifs est de permettre aux différents carrefour d'absorber les flux:
 - Saturation Bugnon-Decker
 - Saturation Bugnon-esplanade
 - Ok Bugnon- Pierre de plan
 - Ok Bugnon Montagibert mais manque de fluidité

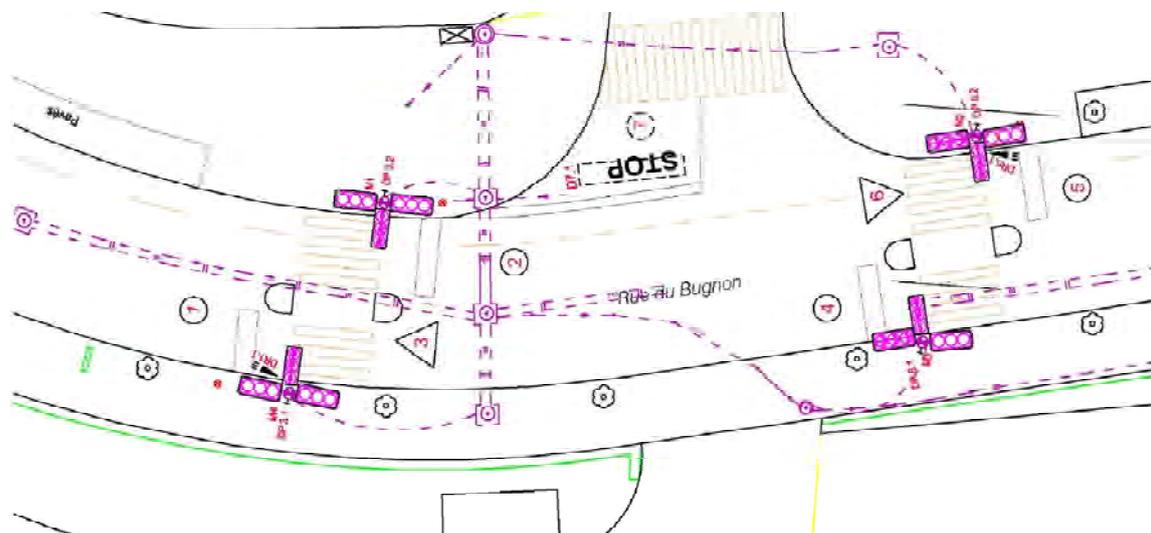
Les objectifs

- Assurer la croissance
- Séparation maximale des flux et des types de stationnement:
 - Visiteurs / patients / urgences / collaborateurs
- Avoir un concept de mobilité douce piéton/vélo
- Permettre aux différents carrefour d'absorber les flux
 - Saturation Bugnon-Decker
 - Saturation Bugnon-esplanade
 - Ok Bugnon- Pierre de plan
 - Ok Bugnon Montagibert mais manque de fluidité

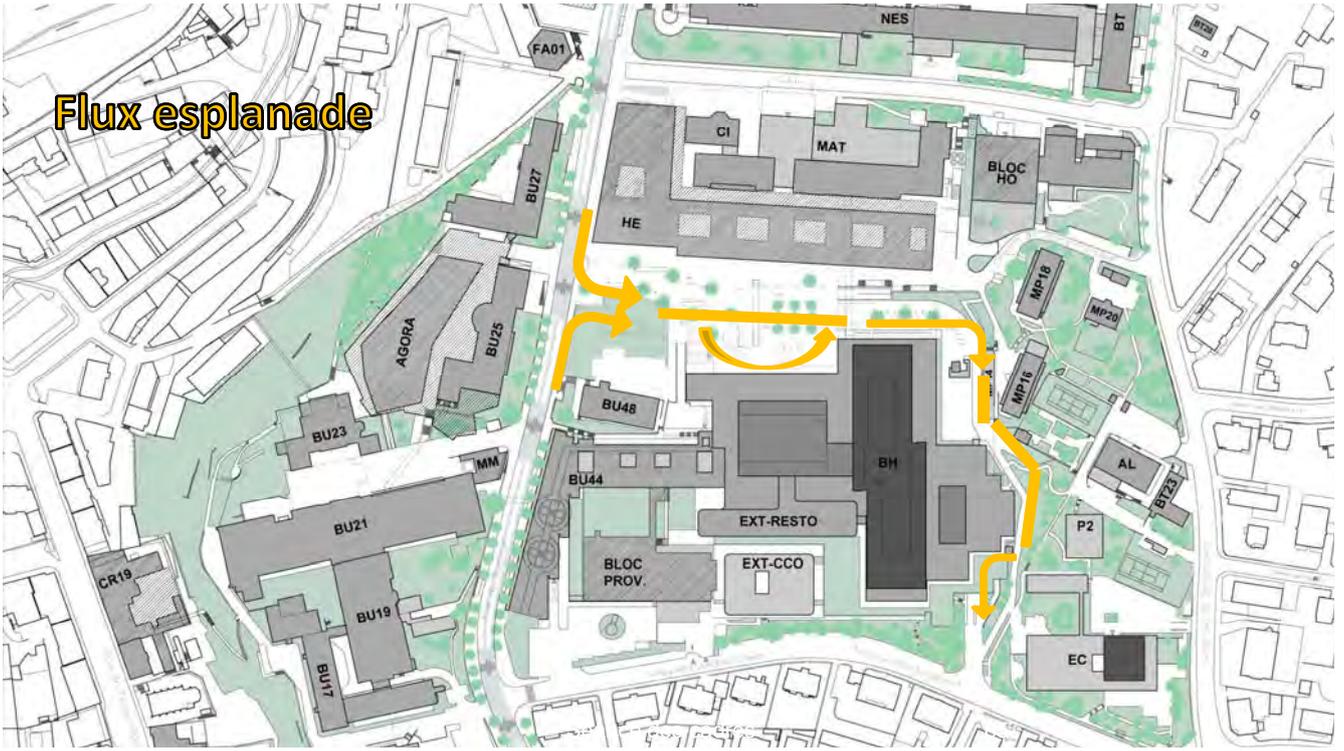
Mesures 2017 -2020

- Mettre l'esplanade à sens unique
- Basculer l'entrée du parking du personnel par la rue Montagibert
- Valoriser les espaces extérieurs
- Développer l'offre en stationnement deux roue

Amélioration du carrefour Bugnon-Montagibert

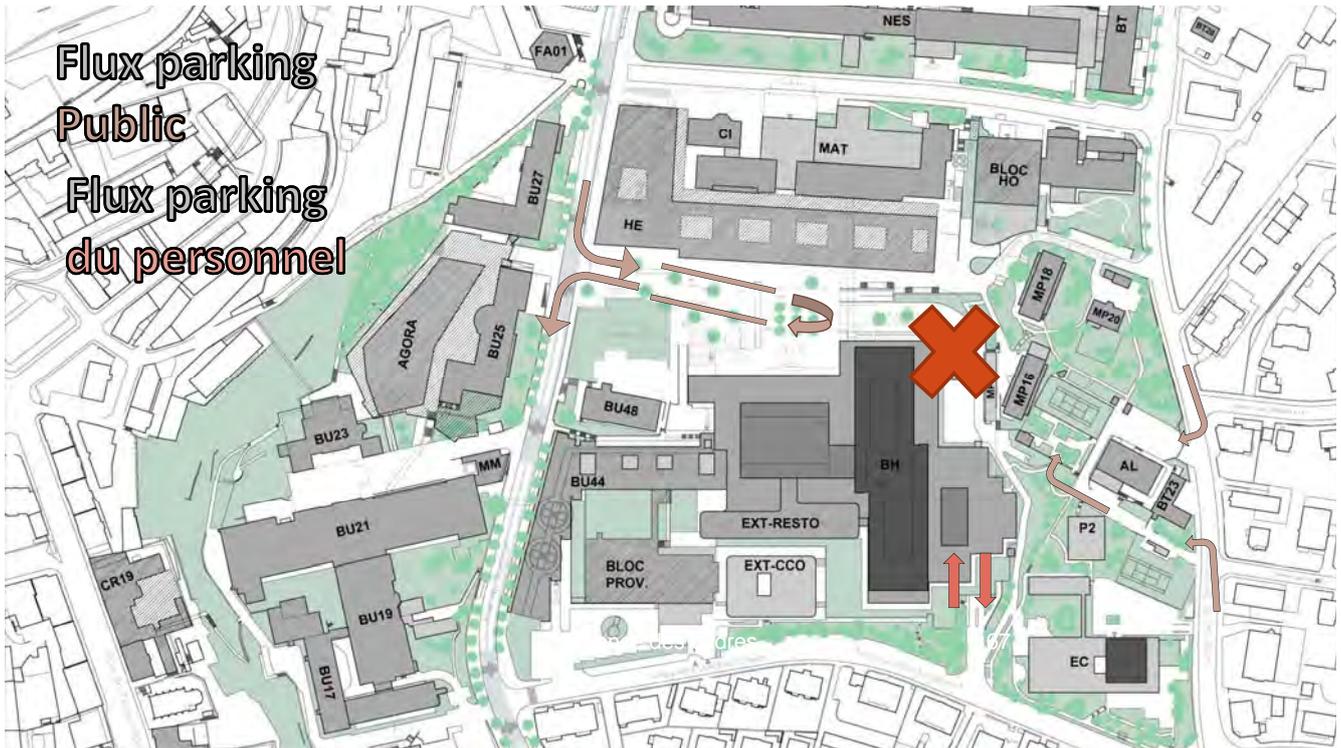


Flux esplanade



**Flux parking
public**
**Flux parking
du personnel**





evaud

Se coordonner
pour limiter
les perturbations



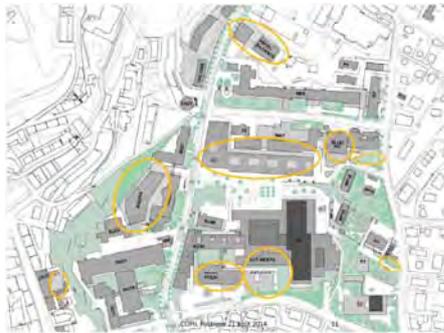
Limiter les risques et les nuisances



Mesures

- Mise en place de Task force opérationnelle par chantier (TFO)
- Mise en place d'une Task force transverse pour coordonner les chantiers (TFT)
 - Coordination avec les partenaires : la Ville, l'Etat et la Confédération
 - Gestion des flux
 - Séance biannuelle pour planifier les 12 prochains mois
 - Envoi aux partenaires des avis de nuisances
 - Alerte en cas d'intervention particulière
 - Procédures adaptées aux situations

Coordination avec les différents services (Task force transverse)



coordination

Les services officiels

- Service des routes et de la mobilité
- Service de protection et de sauvetage
- Police municipale de Lausanne
- Bureau de prévention des accidents
- Office fédéral de l'aviation civile (*pour les héliports*)

Les partenaires privés

- Les directions des travaux
- Les mandataires
- La société privée de sécurité

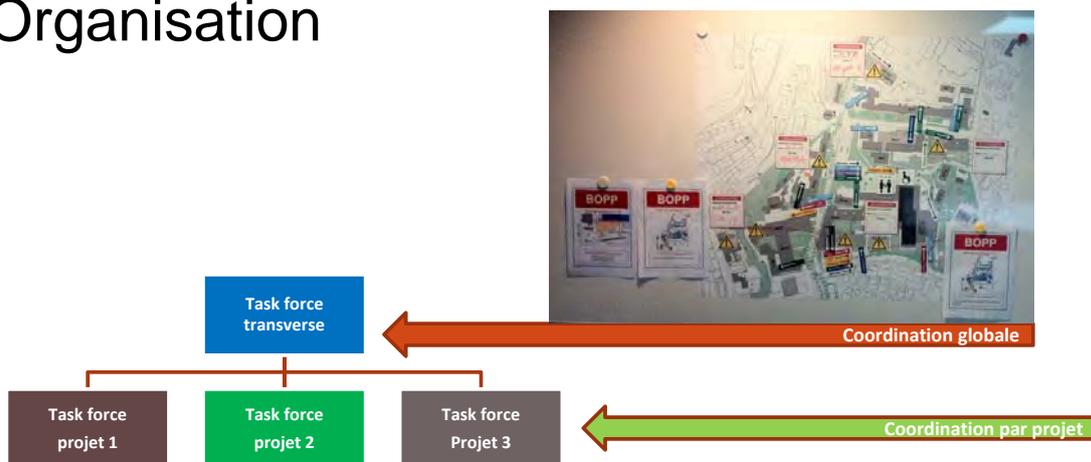
Les usagers et les exploitants

- Les patients et les proches
- Les riverains
- Les services de soins, de soutien et l'administration

Objectif général :

Prévenir les sinistres, limiter les nuisances et garantir la réalisation des travaux

Organisation



Outils et pouvoirs

L'analyse des risques :

2 RAPPELS RAPPORT PROBABILITE = IMPACT X FREQUENCE

La multiplication des 2 critères d'impact et de probabilité permet de déterminer la criticité du risque selon ce diagramme :

Fréquence	5	10	15	20	25
5. Fréquent	5	10	15	20	25
4. Possible	4	8	12	16	20
3. Rare	3	6	9	12	15
2. Très rare	2	4	5	8	10
1. Improbable	1	2	3	4	5
	1. Insignifiant	2. Peu important	3. Significatif	4. Critique	5. Catastrophique
	Impact				

2.1 Cinq niveaux de fréquence selon laquelle le risque peut se produire :

- Improbable : jamais arrivé.
- Très rare : jamais arrivé au CHUV ou connaissance de cas similaires arrivés 1x hors CHUV.
- Rare : est arrivé 1x au CHUV ou a été identifié comme possible car connaissance de cas similaires hors CHUV
- Possible : arrive 1x par an ou est déjà arrivé 1x au CHUV
- Fréquent : arrive 2x par an ou est déjà arrivé plus de 2 x au CHUV.

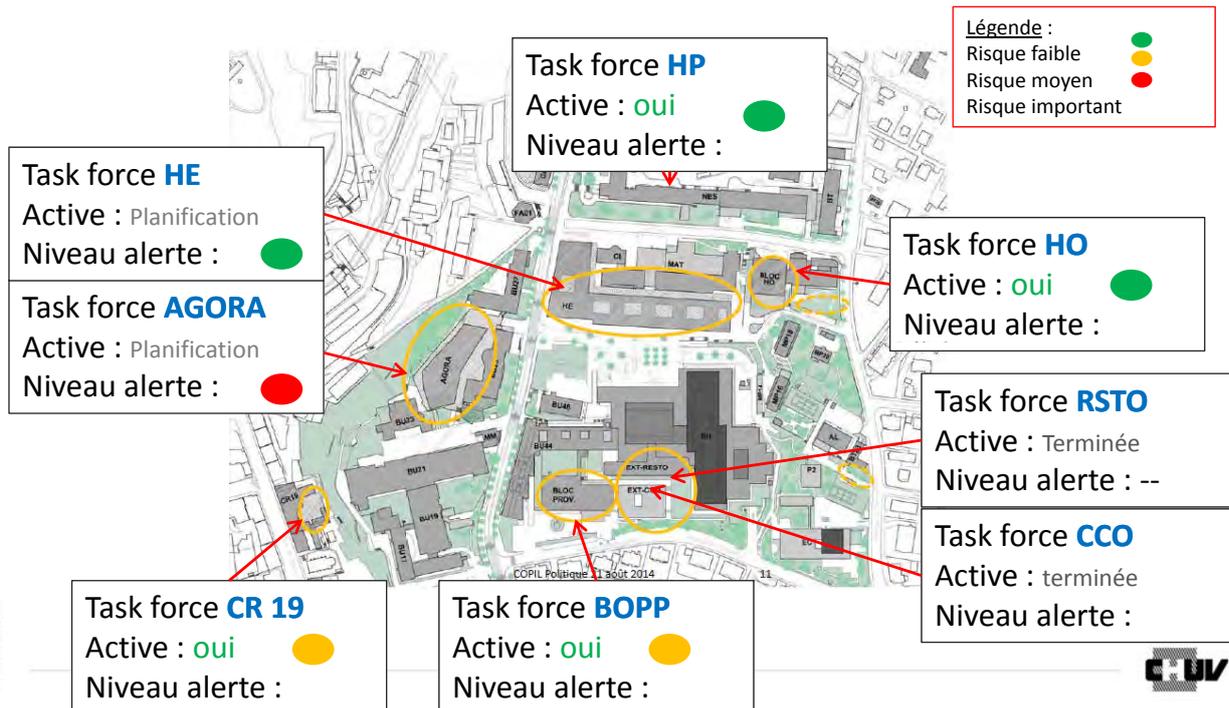
2.2 Cinq niveaux d'impact sont identifiés dans le tableau suivant :

Le tableau suivant est une proposition d'échelle basée sur le risque aux patients ou aux collaborateurs. Cette liste est à utiliser à titre indicatif et doit être adaptée en fonction du projet. La liste complète est disponible dans le document « Impact des risques selon leur nature » ([CIT LISTE 4272](#)).

Chaque chef de projet présentera son analyse à son supérieur hiérarchique afin d'ajuster cette échelle au projet donné.

Pouvoirs particuliers Task force : réf. *Décision direction générale du 29 avril 2014*

- Est habilitée à faire momentanément suspendre les travaux
- Peut prendre toutes mesures urgentes afin de garantir l'exploitation de l'hôpital



Une communication directe avec les riverains



Un site internet actualisé,
des rencontres régulières,
des dépliants distribués



Les chantiers terminés









Les chantiers en cours



Centre des neurosciences
psychiatriques
Mise en service de 2017
22.3 millions

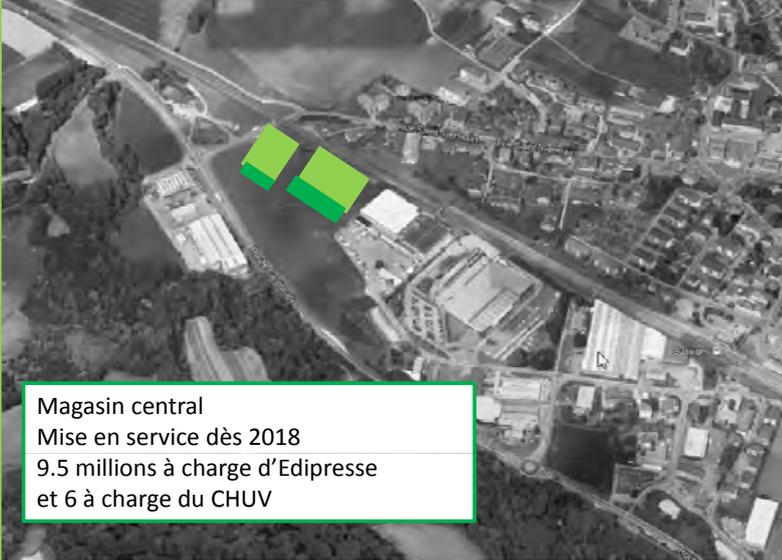
Le nouvel Hôpital
Mise en service par étape
en 2017 et 2019
114.6 millions






Sources de financement	
UCP	Plateforme logistique
Aménagement extérieur	Aménagement intérieur
Financement extérieur	Financement intérieur





Magasin central
Mise en service dès 2018
9.5 millions à charge d'Edipresse
et 6 à charge du CHUV

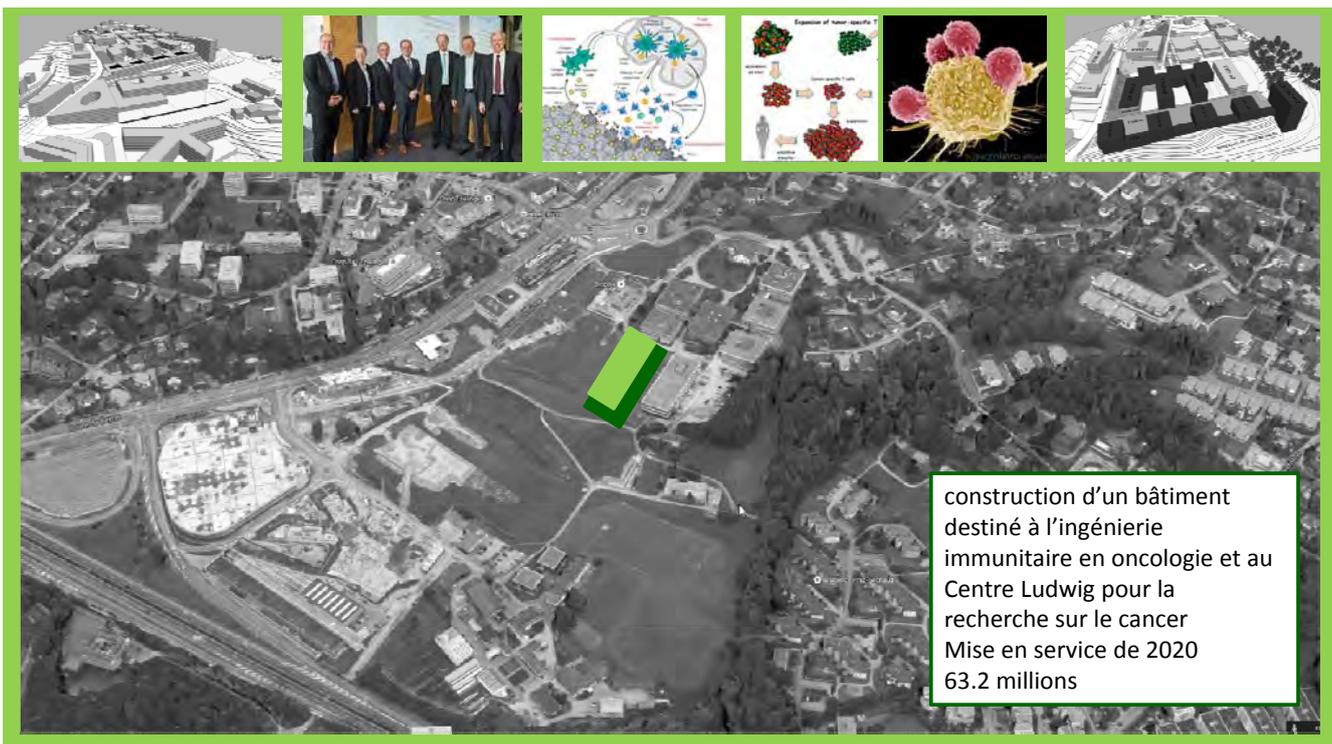
Unité de production centralisée
Mise en service dès 2018
16.75 millions à charge d'Edipresse
et dont 15.9 à charge du budget
d'investissement de l'Etat



Les chantiers à venir



construction d'un bâtiment destiné à un centre de médecine personnalisée et d'ingénierie immunitaire contre les maladies infectieuses et les problèmes d'immunodéficience
Mise en service de 2022
47.6 millions



Médecine de précision - implantation

→ BIO4 → BIO5 → BIO6 → BIO3



Merci de votre attention

